

# Déclaration d'accessibilité

Établie le 24 février 2023.

Powell Software s'engage à rendre son service accessible, conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à **Powell intranet**.

## État de conformité

**Powell intranet** est **partiellement conforme** avec le RGAA.

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé en auto-évaluation révèle que 74% des critères sont respectés.

## Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

### Non conformité

Concernant ce critère, nous ne pouvons pas garantir à 100% la conformité car elle dépend de la bonne utilisation du formulaire de création de contenu mis à disposition du contributeur

### Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les composants externes dont Powell Software n'est pas propriétaire.

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 24 février 2023.

### Technologies utilisées

L'accessibilité de Powell intranet s'appuie sur les technologies suivantes :

- HTML
- WAI-ARIA
- CSS
- JavaScript

## **Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité**

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Chrome/Edge
- Firefox
- Safari

Powell intranet n'est pas compatible avec :

- Internet explorer (toutes versions)

## **Amélioration et contact**

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de Powell intranet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Formulaire de contact : [https://support.powell-software.com/hc/en-us/requests/new?ticket\\_form\\_id=360001285619](https://support.powell-software.com/hc/en-us/requests/new?ticket_form_id=360001285619)

## **Voie de recours**

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant : vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

Vous pouvez :

- Écrire un message au [Défenseur des droits](#)
- Contacter [le délégué du Défenseur des droits dans votre région](#)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07

---

Cette déclaration d'accessibilité a été créée le 24 février 2023 grâce au [Générateur de Déclaration d'Accessibilité de BetaGouv](#).